



Nouveau venu en Belgique ?

Faites examiner vos poumons
gratuitement



Qu'est-ce que c'est la tuberculose ?

La tuberculose est une maladie contagieuse qui touche surtout les poumons. Il s'agit d'un problème universel. Chaque année, deux millions de personnes meurent de cette maladie.

Un dépistage anticipé est d'importance vitale.

Faites-vous examiner gratuitement.

Prenez un rendez-vous dans un centre de santé de vos environs.



Comment se transmet la tuberculose ?

- Par voie aérienne
- Seuls les personnes touchées par la forme contagieuse de la tuberculose peuvent transmettre la maladie
- Les signes et les symptômes sont **une toux persistante, des crachats** (parfois avec du sang), **des troubles respiratoires, la fièvre, la fatigue, l'amaigrissement, l'agitation nocturne**
- Attention : vous pouvez être atteints sans que tous ces signes et symptômes se manifestent !





**Vous serez examinés dans le centre de santé
ou dans l'unité mobile.**

Ce dont vous avez besoin :

- Pas d'argent, ni de prescriptions
- Apportez le présent dépliant et une pièce d'identité





On y prend une radiographie de vos poumons.

Qu'est-ce-que vous portez ?

- Pas de bijoux, pas de vêtements de dessus avec boutons, pas de soutien-gorge
- Vous ne devez pas dénuder votre buste si vous portez un maillot serrant





Qu'est-ce-qui se passe après l'examen ?

- Vous donnez **un numéro de téléphone et une adresse** où nous pouvons vous joindre
- Si vous ne recevez **pas de nouvelles dans les 15 jours**, les radiographies de vos poumons **ne montrent pas d'anomalies**
Si vous vous inquiétez quand même, n'hésitez pas à nous contacter
- Au cas où nous constatons **des anomalies**, vous aurez des nouvelles dans les 15 jours.
Vous serez renvoyés pour vous faire examiner





Que faire en cas d'une contamination ?

- Si vous suivez strictement le traitement prescrit, la tuberculose peut être complètement guérie
- Est-ce qu'on m'expulse quand je suis atteint de TBC ?
Non, le screening n'est pas en rapport avec votre statut de séjour.
Si vous êtes atteints de tuberculose, vous recevrez un traitement avec médicaments en Belgique



Laissez-vous examiner gratuitement

Prenez un rendez-vous dans un centre de santé de vos environs.

LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Sint-Pieters Ziekenhuis
Hoogstraat 322, 1000 Brussel
T: 02 411 94 76 - F: 02 223 39 00
E: brussel@vrgt.be

LA PROVINCE D'ANVERS

- ZNA Sint-Elisabeth
Leopoldstraat 26, 2000 Antwerpen
T: 03 287 80 10 - F: 03 287 80 11
E: antwerpen@vrgt.be
- Graatakker 6, 2300 Turnhout
T: 014 41 13 62
E: turnhout@vrgt.be

LA PROVINCE DE LIMBOURG

- Stadsomvaart 7, 3500 Hasselt
T: 011 22 10 33 - F: 011 21 41 89
E: hasselt@vrgt.be

LA PROVINCE DE FLANDRE ORIENTALE

- Gezondheidsdienst Baudelohof
Baudelokaai 8, 9000 Gent
T: 09 225 22 58 - F: 09 224 27 97
E: gent@vrgt.be

LA PROVINCE DE BRABANT FLAMAND

- Kapucijnenvoer 33 (gebouw N)
3000 Leuven
T: 016 33 25 25 - F: 016 33 25 26
E: leuven@vrgt.be

LA PROVINCE DE FLANDRE OCCIDENTALE

- Kairostraat 84 (zone G), 8400 Oostende
T: 059 70 26 85 - F: 059 55 52 28
E: oostende@vrgt.be
- locaties Brugge en Kortrijk:
contact via Oostende

LES HEURES D'OUVERTURE CONSULTEZ: WWW.VRGT.BE

Uit het Nederlands vertaalde folder die ook in het Nederlands te verkrijgen is via de contactgegevens op deze folder.

